

# Palmer

parc des coteaux



## Fiche 8 Mémoire

### Définitions

- 1 Extrémité E talus
- 2 Angle clôture
- 3 Arbre remarquable N
- 4 Arbre remarquable
- 5 Arbre remarquable
- 6 Petite dépression
- 7 Arbre remarquable
- 8 Angle clôture
- 9 Angle clôture
- 10 Extrémité N haie



**Palmer**  
Echelle 1/5000  
Equidistance 5m

### SYMBOLES PARTICULIERS

- — — Piste cyclable
- Banc

CARTE N°: 2011 - D33 - 219

REALISATION

Relevés et dessin: Alain BEAUBOIS

Autorisation d'accès: Mairie de Cenon - Service des Sports  
Tel: 05 57 77 35 70

Informations: Conciergerie du PARC DE PALMER  
Tel: 06 07 12 77 55 www.ville-cenon.fr

La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée à la Mairie de CENON.

© F. F. C. O. Toute reproduction ou adaptation, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, interdite.

La pratique sur le Parcours Permanent d'Orientation se fait sous votre propre responsabilité.  
Respectez les conseils aux utilisateurs donnés sur le site de la ville de Cenon.